

Seize personnes relogées après l'incendie du Cada

27/4/18

BAYONNE Le feu a endommagé le Centre d'accueil des demandeurs d'asile. L'origine pourrait être criminelle

Hier, en début d'après-midi, un incendie s'est déclaré au Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) de Bayonne. Le feu a blessé une personne et fait des dégâts limités : deux chambres seront à rénover.

Il était environ 14 heures quand l'alarme incendie a retenti. Une épaisse fumée s'échappe alors d'une chambre située au deuxième étage du bâtiment qui en compte quatre. Il abrite 70 personnes. Des ressortissants étrangers qui demandent la protection de la France, en raison des dangers qu'ils courent dans leur pays d'origine.

L'association Atherbea gère la structure. Elle a ses bureaux sur



Le feu est parti d'un logement du 2^e étage. PHOTO P.P.

place. « Les systèmes de sécurité ont bien fonctionné. On a pu réagir vite », souffle Jean-Daniel Elichiry, son directeur. Les salariés, comme ceux qu'ils accueillent, ont été formés à la sécurité incendie. Ils ont évacué l'immeuble rapidement.

« On s'est assuré qu'il n'y avait plus personne dans les chambres, on les a toutes visitées. Heureusement que ça s'est produit en pleine journée et non pas la nuit. » Devant les locaux où ils observent les soldats du feu dominer les dernières flammes, ré-

sidents et personnels attendent de connaître l'ampleur des dégâts. À intervalles réguliers, les pompiers les appellent pour les examiner et déceler une éventuelle intoxication.

Un acte volontaire ?

Un acte volontaire pourrait être à l'origine du sinistre. Un jeune homme de 33 ans a été interpellé par la police, sur les lieux. C'est un résident du Cada. Il venait d'apprendre qu'il était débouté de sa demande d'asile en France et aurait eu un geste désespéré en incendiant sa chambre. Un salarié se serait porté à son secours. L'enquête de police devra vérifier ce déroulement des faits. L'incendiaire présumé a passé la nuit en garde à vue, au commissariat de Bayonne.

Pour la municipalité, l'adjointe aux affaires sociales, Christine Lauqué, s'est rendue sur les lieux, ainsi que le maire, Jean-René Etchegaray. Élus, pompiers et représentants d'Atherbea ont effectué une visite

des locaux pour évaluer les besoins en relogement. « Finalement, seules les 15 personnes qui logeaient au deuxième étage, celui d'où est parti le feu, ont dû être relogées. » Avec la personne du troisième qui dormait au-dessus de la chambre incendiée.

L'Agence pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) a proposé une solution. L'organisme avait récemment mis à disposition ses locaux pour organiser un centre d'accueil et d'orientation (CAO) pour demandeurs d'asile. Les derniers sont partis à la fin du mois de mars. Atherbea a transféré sur l'Afpa deux surveillants de nuit et fait venir un vigile.

Seul un blessé est à déplorer. « C'est un jeune voisin qui s'est immédiatement porté à nous pour se rendre utile », salue Jean-Daniel Elichiry. Il s'est amoché l'épaule en enfonçant une porte. Il a reçu des soins au centre hospitalier de Bayonne.

P.P.